



Organisation
internationale
du Travail

Caisse d'Assurance
pour la Protection
de la Santé



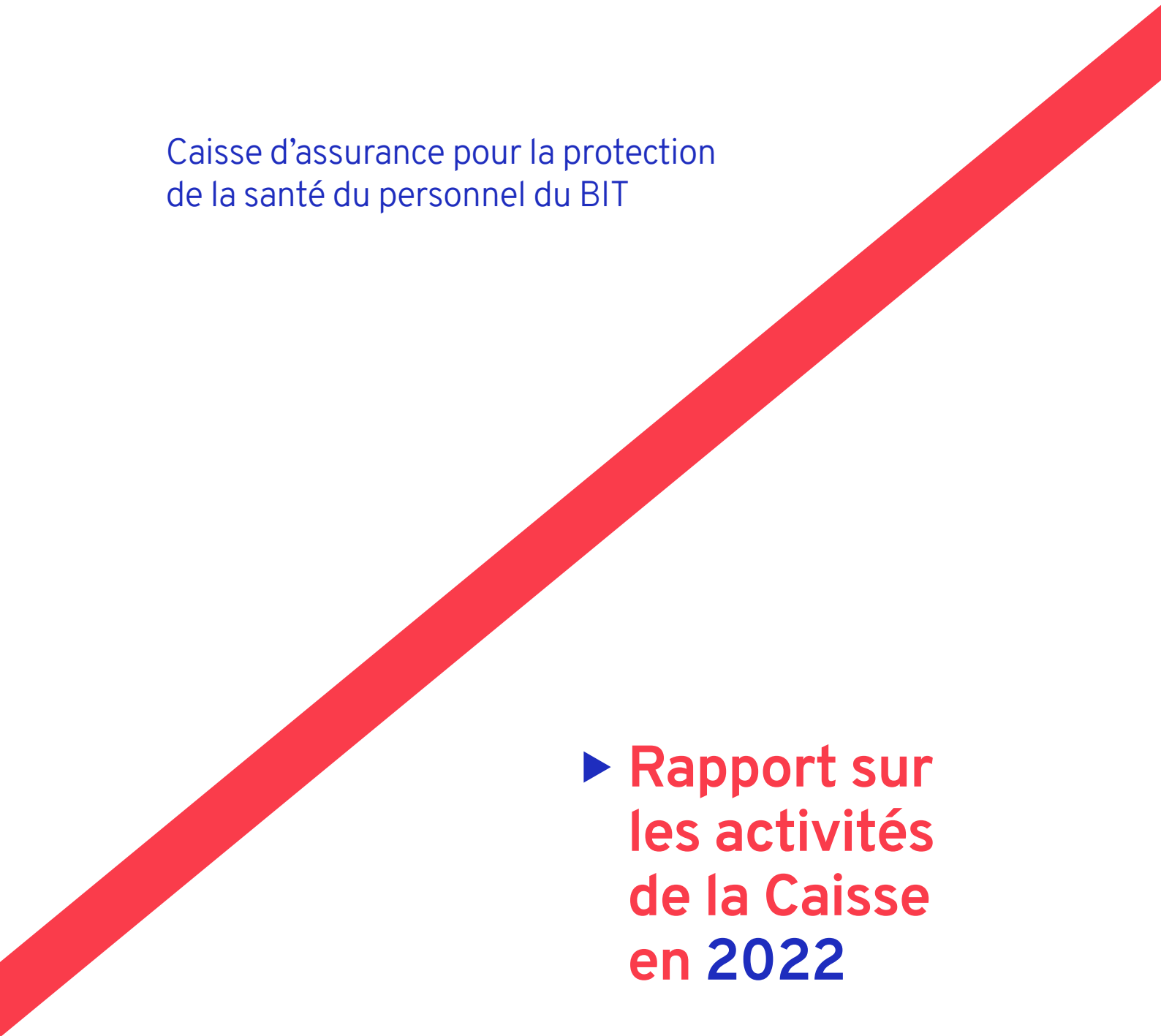
► CAPS Rapport Annuel 2022





CAPS

Caisse d'assurance pour la protection
de la santé du personnel du BIT



► **Rapport sur
les activités
de la Caisse
en 2022**

CAPS

Rapport annuel

Sommaire

Le mot du Président et du Vice-président.....	6
Le mot du Secrétaire exécutif.....	7
La CAPS en un coup d'œil en 2022.....	9
Répartition des assurés pas pays	10
Composition du Comité de gestion en 2022	12
L'Assemblée générale du centenaire du 8 décembre 2022	12
La publication du livre sur le centenaire de la CAPS	13
Les attestations disponibles sur SHIF Online	14
L'enquête de satisfaction	15
Le Centre d'appels de la CAPS	16
Situation financière et Fonds de garantie	18
Évolution des dépenses et des cotisations	18
Évolution des effectifs.....	19
Statistiques relatives aux prestations	19
Demandes de remboursement	20
Délai de remboursement.....	20
Audit externe	21
Réunions du Comité de gestion	21
Réunions du Sous-comité permanent	21
Cas de fraude.....	21
Annexe I. Bilan à fin décembre 2022 (en dollars E.-U.)	22
Annexe II. Relevé des recettes et des dépenses pour les exercices se terminant au 31 décembre 2022 (dollars E.-U.)	23
Annexe III. Statistiques des prestations 2011-2022 (Y compris les prestations supplémentaires – en dollars E.-U.).....	24



► Le mot du Président et du Vice-président

Nous sommes très heureux de présenter, au nom du Comité de gestion, le rapport annuel de la CAPS pour l'année 2022 et de contribuer par ces quelques lignes aux travaux du Comité. Cette année a marqué un retour progressif à une situation normale après deux années fortement marquées par la pandémie de COVID-19.

Le Comité de gestion n'a jamais arrêté de travailler et la preuve en est la mise en place au 1er mai 2022 d'amendements approuvés le 6 octobre 2021, amendements qui vous avaient été présentés lors de l'Assemblée générale du 17 décembre 2021 et dont nous tenons à souligner l'importance en termes de gouvernance et de responsabilité. Une meilleure gouvernance pour la CAPS, plus de responsabilités à la fois pour le Comité, mais aussi pour le Secrétaire exécutif et en fait in fine pour tous les assurés de la CAPS!

L'année 2022 restera pour nous tous l'année du centenaire de la CAPS! Et le Comité de gestion a consacré une grande partie de ses efforts à la préparation des célébrations de celui-ci. Bien sûr, les célébrations ont culminé avec l'Assemblée générale du centenaire du 8 décembre 2022, coïncidant quasiment jour pour jour avec la création de la CAPS le 15 décembre 1922 (CAPS dont les Statuts étaient entrés en vigueur le 1er décembre 1922).

Le Comité de gestion est particulièrement fier de la réussite de cette assemblée, tout comme de la réalisation du livre sur l'histoire de la CAPS publié à cette occasion. Nous espérons que vous avez été nombreux à lire cette publication passionnante qui permet d'appréhender avec un certain recul les décisions qui seront prises dans le futur en ce qui concerne la situation financière de la Caisse (qui reste très bonne pour une caisse centenaire...), mais aussi les nouveaux défis à relever en termes de qualité de service et d'administration.



► Le mot du Secrétaire exécutif

La CAPS est devenue en 2022 une jeune centenaire! Une centenaire très active et plutôt en bonne forme, mais à cet âge chacun sait que tout est précaire.

La publication du livre sur le centenaire nous a appris que plus d'une fois la CAPS était en quasi-faillite et que plus d'une fois elle est sortie par le haut de ces situations délicates. Aujourd'hui, nous préférons anticiper et éviter que des mesures drastiques soient prises dans un sens ou dans l'autre. C'est pour cela que la CAPS réalise tous les trois ans une étude actuarielle à un horizon de dix ans. Depuis que je suis Secrétaire exécutif, fort de mon expérience d'actuaire en sécurité sociale et soutenu par le Comité de gestion, toutes les études actuarielles de la CAPS ont été publiées, et c'est le cas de la dernière étude, finalisée en toute fin de 2022.

Mais assurer la pérennité financière d'une caisse ne sert à rien si celle-ci ne fournit pas les services que ses assurés attendent d'elle. Aussi, la CAPS s'est engagée dans une politique d'amélioration de ses services et d'innovation. Et c'est pour cela que le Comité de gestion a souhaité qu'une nouvelle enquête de satisfaction soit menée à l'automne 2022, trois ans après la toute première réalisée en 2019.

Innovation quand, par exemple, nous sommes les premiers au BIT en mars 2022 à offrir un service d'attestations en libre-service depuis SHIF Online. Plus de 5 000 attestations ont été téléchargées depuis mars 2022, et si vous n'avez pas encore testé le service, dépêchez-vous de le faire!

Innovation aussi quand nous sommes les premiers au BIT en septembre 2022 à lancer un centre d'appels depuis Teams. Il vous suffit de cliquer sur un bouton depuis SHIF Online pour avoir au bout de la ligne un ou une collègue de la CAPS et lui poser votre(vos) question(s). Ce nouveau service permet notamment aux collègues du terrain de nous joindre très facilement tout en permettant aux habitués d'utiliser le numéro classique (+41 22 799 88 18).

Nous répondons durant les heures d'ouverture du Centre d'appels (9 h 30-12 h 00 et 14 h 00-16 h 30, du lundi au vendredi). Si vous nous appelez en dehors de ces heures ou si tous nos collègues sont déjà en ligne, vous pouvez laisser un message vocal et nous vous rappellerons aussitôt.

Le nombre de demandes de remboursement reçues ayant continué d'augmenter à un rythme que personne n'avait anticipé, la CAPS a tourné à plein régime et à nouveau un nombre record de factures a été traité. Les délais moyens de remboursement sont donc malheureusement restés élevés, avec un délai moyen de dix-huit jours à réception de la demande. Des solutions temporaires ont été adoptées, mais il y a lieu de trouver maintenant des solutions plus pérennes pour faire face à la charge de travail.

Nous travaillons aussi sur de nouveaux services, comme une application pour compléter SHIF Online, un service de télémedecine et un projet pilote pour un meilleur accès aux soins dans les régions. Ceux-ci prennent du temps et nous faisons au mieux pour avancer le plus rapidement possible.

Florian Léger

Secrétaire exécutif



► La CAPS en un coup d'œil en 2022

Environ **170 000** factures remboursées

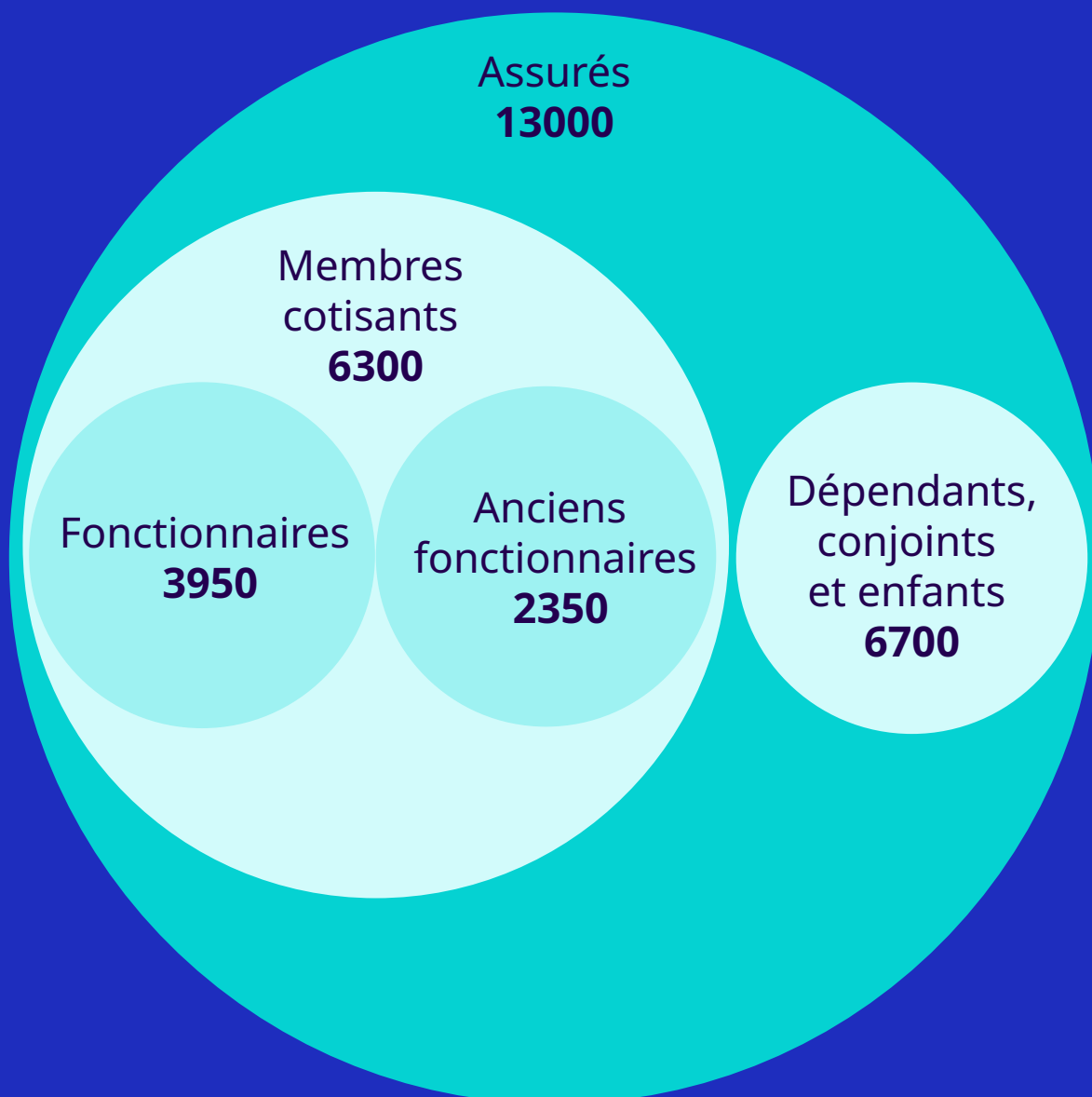
Environ 75 000 demandes de remboursement

provenant de plus de **150 pays**

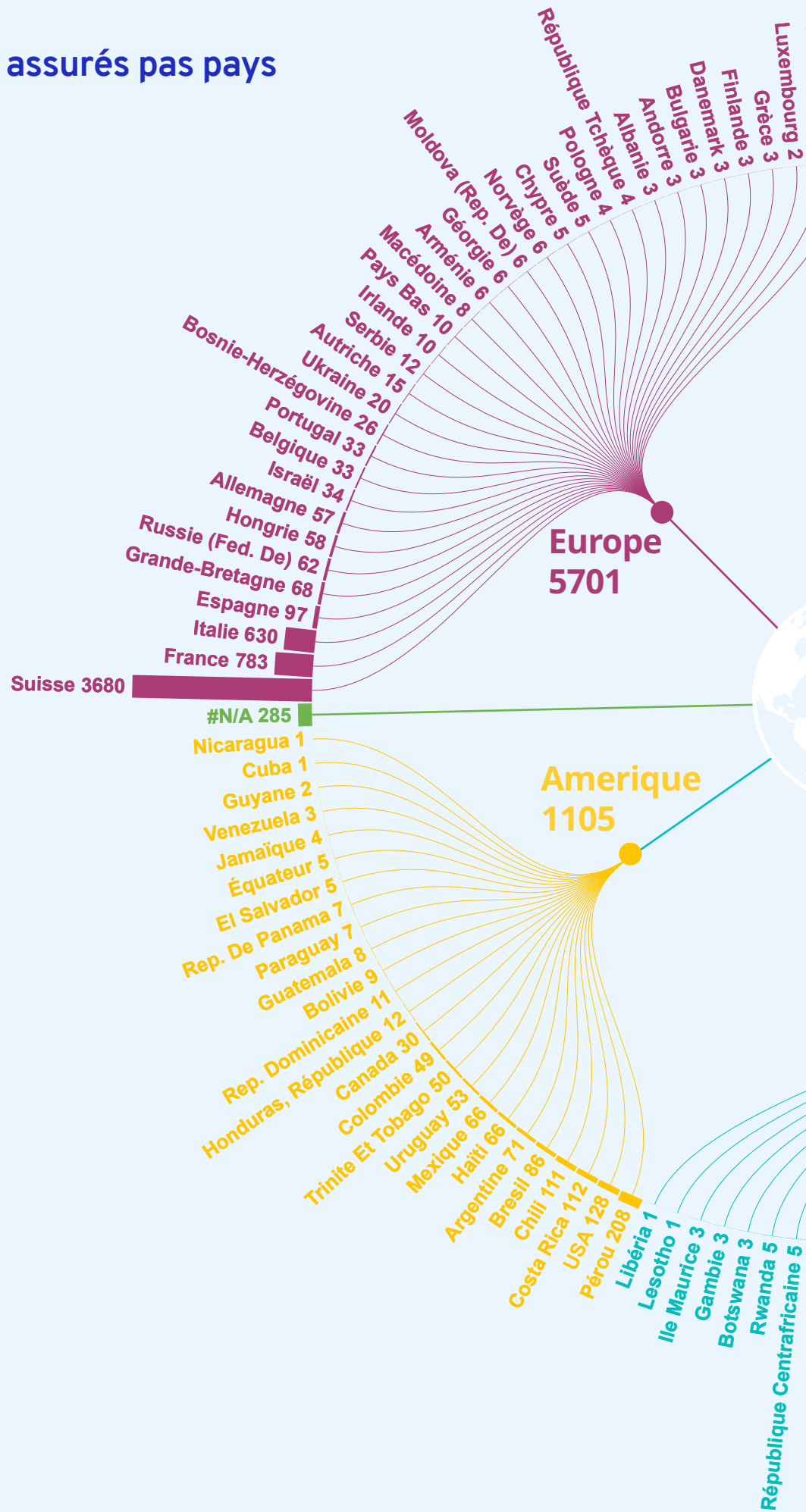
50 millions de dollars de remboursement

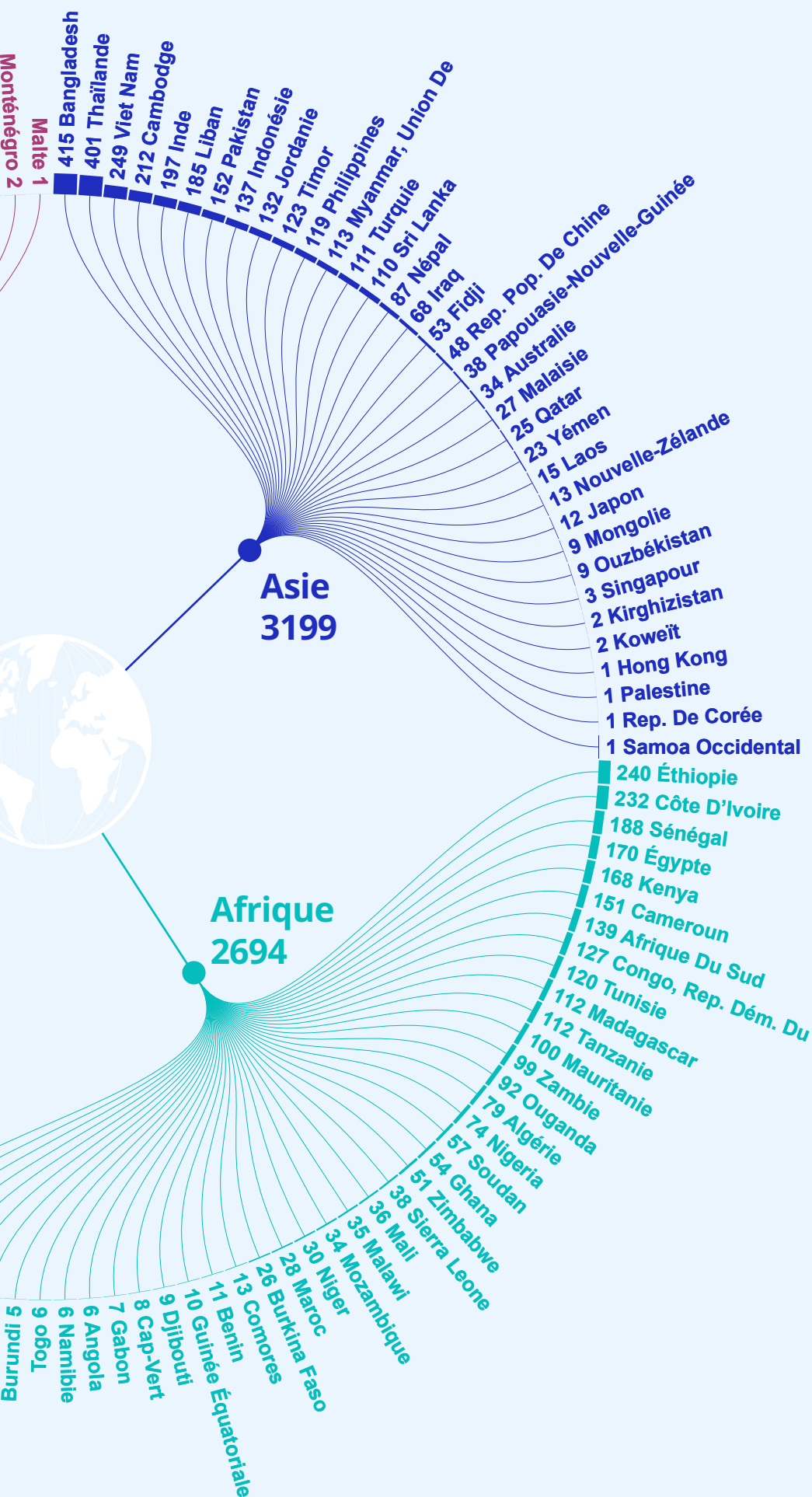
64 % pour des soins en Suisse

8 % en France



► Répartition des assurés pas pays





► **Composition du Comité de gestion en 2022**

Conformément à l'article 4.1 des Statuts, et suite aux élections des représentants des assurés en 2020, le Comité de gestion était composé des membres titulaires et suppléants représentant les assurés et l'administration, comme indiqué ci-après:

	Membres titulaires	Membres suppléants
Représentant les assurés	Mme Catherine Comte-Tiberghien Mme Mireille Ecuillon M. Pierre Sayour	Mme Elisabeth Fombuena Mme Lisa Morgan Mme Azza Taalab
Représentant l'administration	M. Tilmann Geckeler M. Luca Bormioli M. Fikri Gurzumar	M. Sietse Buijze M. Giuseppe Zefola Vacant

Pour 2022, le Comité de gestion a élu: M. Tilmann Geckeler comme Président du Comité de gestion et M. Pierre Sayour comme Vice-président.

Conformément à l'article 4.7.2 des Statuts, le Sous-comité permanent était composé de M. Pierre Sayour, Mme Elisabeth Fombuena, Mme Mireille Ecuillon, M. Tilmann Geckeler et M. Fikri Gurzumar.

► **L'Assemblée générale du centenaire du 8 décembre 2022**

Organisée en mode présentiel et accessible virtuellement, l'Assemblée générale de la CAPS qui a eu lieu le 8 décembre 2022 était un peu particulière, puisque nous avons profité de l'occasion pour célébrer le centenaire de la CAPS.



La première partie de la réunion a repris un format classique avec une présentation du Secrétaire exécutif sur la situation de la CAPS, suivie de questions et réponses.

La deuxième partie a été consacrée à la célébration du centenaire, avec la présentation d'une publication sur l'histoire de la CAPS. Dorothea Hoehtker, autrice de la publication, nous a raconté l'histoire de la CAPS en nous faisant rencontrer les principaux acteurs de ces cent dernières années. Nous avons aussi pu entendre les réflexions des représentants de l'administration et des participants, et le Directeur général du BIT s'est adressé à l'assemblée via un message vidéo. En cliquant sur les liens suivants, vous pouvez retrouver:

[la vidéo de l'Assemblée générale](#) (code: kE*2GdDF)

[la présentation du Secrétaire exécutif](#) (en anglais seulement)

[les photos de l'Assemblée générale](#)



► La publication du livre sur le centenaire de la CAPS

Vous pouvez retrouver la publication: https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=423



► Les attestations disponibles sur SHIF Online

SHIF Online permet aux assurés de télécharger directement trois attestations différentes:

- L'attestation de couverture: nécessaire pour de nombreuses formalités et souvent demandée par les prestataires de soins (notamment si la carte d'assuré(e) de la CAPS a expiré et que la nouvelle n'est pas encore arrivée).
- Une attestation spécifique pour les enfants étudiants: seulement en anglais, car ce sont en général les universités anglo-saxonnes qui exigent le nom de l'université et le numéro d'étudiant sur l'attestation. Elle permet aux assurés de renseigner directement dans l'attestation le nom de l'université et le numéro d'étudiant.
- Une attestation spécifique mentionnant pour chaque assuré(e) le montant total des factures soumises à la CAPS et le montant total des remboursements par année de soins, attestation nécessaire pour remplir les avis d'imposition dans certains pays.



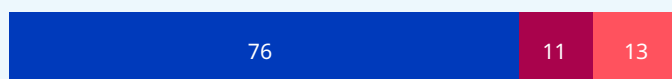
► L'enquête de satisfaction

Trois ans après la toute première enquête de satisfaction, le Comité de gestion de la CAPS a souhaité donner à nouveau la parole aux assurés de la CAPS. Comme lors de la première enquête, vous avez été nombreux à y répondre, puisque près de 2 000 d'entre vous y ont répondu, un petit peu plus qu'en 2019!

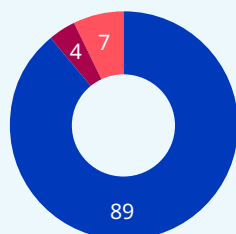
Un grand merci à vous tous qui y avez répondu et notamment à ceux d'entre vous, nombreux, qui ont écrit des commentaires (plus de 800 au total). Vos réponses nous encouragent, puisque 76 pour cent d'entre vous sont satisfaits ou très satisfaits par nos services. Un taux de satisfaction à peu près équivalent à celui de 2019 mais difficile à comparer, car les questions n'étaient pas exactement les mêmes, SHIF Online n'en étant qu'à ses débuts en 2019 et la pandémie de COVID-19 ayant complètement changé notre façon d'interagir avec vous (fermeture du bureau d'accueil de la CAPS pendant vingt-sept mois, lancement du Centre d'appels, etc.).

Vous trouverez les résultats détaillés de l'enquête en cliquant sur [ce lien](#) (en anglais seulement).

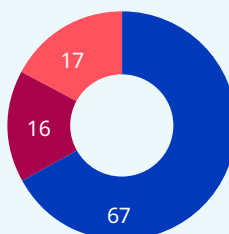
► Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services du SHIF ? (en pourcentage)



► Niveau de satisfaction par type de membre (en pourcentage)



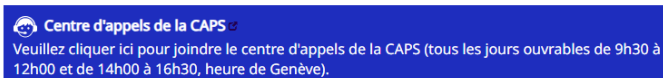
Retraités



Employés

■ Satisfait ■ Insatisfait ■ Ni satisfait ni insatisfait

► Le Centre d'appels de la CAPS



Contactez la CAPS : +41 22 799 88 18

shif@ilo.org pour toute demande de renseignement d'ordre général, ou relative à vos demandes de remboursement soumises à l'aide du formulaire papier

shifonline@ilo.org pour toute question concernant l'accès à SHIF Online ou vos demandes de remboursements soumises via SHIF Online

shifmedicaladviser@ilo.org pour toute question d'ordre médical nécessitant un examen par le médecin-conseil

shifaffiliations@ilo.org pour toute question relative à l'affiliation

servicedesk@ilo.org pour vos questions techniques liées à SHIF Online (retraité(e)s)

[ILO Service Portal](#) pour vos techniques techniques

Urgence 24/7: + 41 22 819 44 14 (le soir et le week-end)

Le centre d'appels de la CAPS

Un broadcast du mois de septembre 2022 vous a informés du lancement du nouveau Centre d'appels de la CAPS. Suite à l'enquête de satisfaction menée en 2019, il était l'un des engagements pris par la CAPS pour améliorer les services aux assurés.

Le Centre d'appels de la CAPS est ouvert tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30 (heure de Genève).

Le Centre d'appels peut être joint en composant le numéro du bureau d'accueil de la CAPS: +41 22 799 88 18, ou via Teams en cliquant sur le lien sur la page d'accueil de SHIF Online. Si toutes les lignes sont occupées ou si vous appelez en dehors des heures de bureau, nous vous invitons à laisser un message vocal et nous vous rappellerons. Ce nouveau service devrait être particulièrement apprécié par les collègues du terrain!



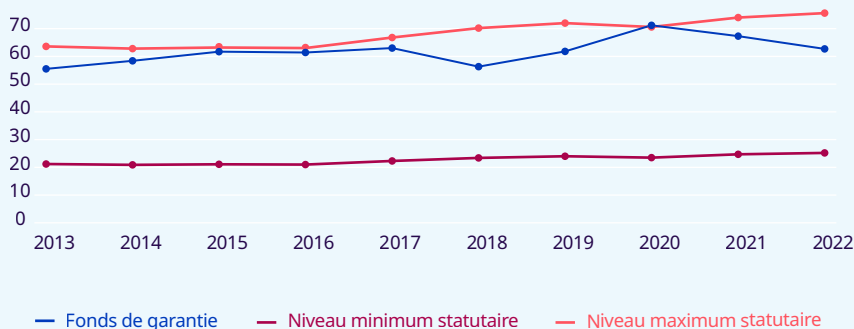
► Situation financière et Fonds de garantie

Le bilan et le relevé des recettes et des dépenses figurent aux annexes I & II.

Conformément à l'article 3.8 des Statuts de la CAPS, le Fonds de garantie doit se situer entre un sixième (= six mois) et la moitié (= dix-huit mois) des dépenses de la Caisse au cours des trois exercices financiers précédents.

Au 31 décembre 2022, le solde du Fonds de garantie s'élevait à 62,7 millions de dollars É.-U., en baisse de 4,6 millions de dollars É.-U. en un an, en grande partie à cause de pertes non réalisées sur les placements.

► **Figure 1. Fonds de garantie de la CAPS (en millions de dollars É.-U.)**

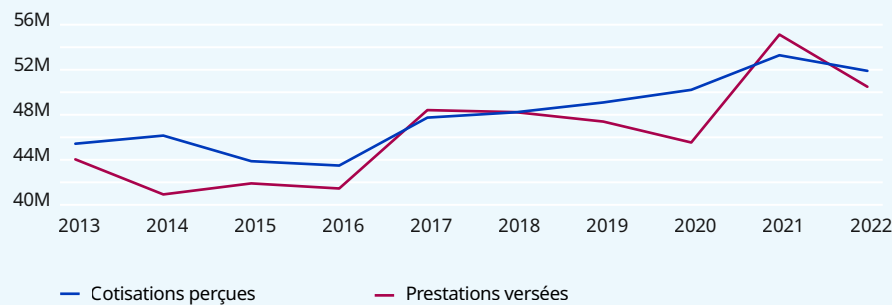


► Évolution des dépenses et des cotisations

Le montant total des prestations versées a atteint 50,5 millions de dollars É.-U. en 2022, en baisse de 8,5 pour cent par rapport à 2021. Dans le même temps, les cotisations totales ont baissé de 2,6 pour cent en 2022, pour atteindre 51,9 millions de dollars É.-U.

La figure 2 permet de constater l'évolution du montant total des prestations versées depuis 2013, par comparaison avec celle des cotisations perçues.

► **Figure 2. Évolution des cotisations perçues et des prestations versées entre 2013 et 2022 (en dollars É.-U.)**

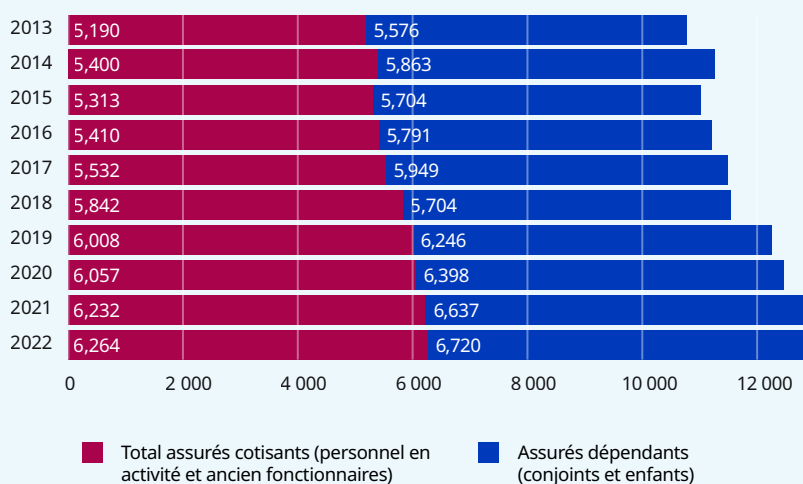


► Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2022, la CAPS assurait 12 984 assurés dans 139 pays. La répartition en 2022 était de 45 pour cent en Europe (dont 29 pour cent en Suisse et 6 pour cent en France), 25 pour cent en Asie, 21 pour cent en Afrique et 9 pour cent en Amérique. Hormis la Suisse et la France, les principaux pays étaient l'Italie (5 pour cent des assurés), la Thaïlande et le Bangladesh (3 pour cent), la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Viet Nam et le Pérou (2 pour cent).

La figure 3 montre l'évolution au cours des dernières années. Parmi les assurés, un total de 462 personnes (parents, conjoints et enfants) étaient assurés de manière volontaire au 31 décembre 2022.

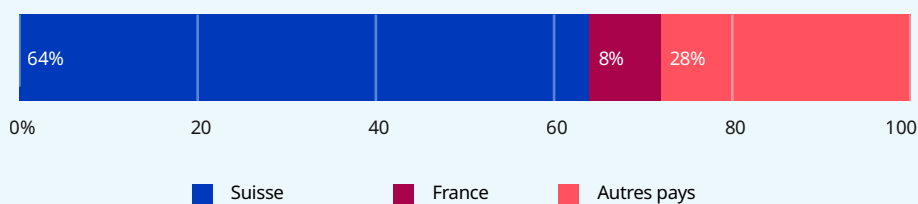
► **Figure 3. Nombre de personnes assurées, 2013-2022**



► Statistiques relatives aux prestations

Comme le montre la figure 4 ci-dessous, les prestations versées pour le remboursement des frais encourus en Suisse continuent de représenter presque les deux tiers du total, suivi par la France avec 8 pour cent.

► **Figure 4. Répartition des prestations par pays ou le traitement a eu lieu (2022)**



Source: CAPS, 2022

En 2022, les prestations versées par membre cotisant se sont élevées à 8 060 dollars É.-U., soit une baisse de 9 pour cent par rapport à 2021. Les prestations versées par personne protégée (tous les assurés) se sont élevées en 2022 à 4 292 dollars É.-U., aussi en baisse de 9 pour cent par rapport à 2021.

Au cours de l'année 2022, les soins médicaux dispensés dans les établissements hospitaliers ont représenté le principal poste de dépenses, avec 39,1 pour cent du total. Les soins infirmiers (principalement de longue durée) ont représenté 12,1 pour cent du total, devant les honoraires de médecin et les médicaments (11,4 pour cent du total pour les premiers et 7,4 pour cent du total pour les seconds), tandis que les soins dentaires ont représenté 6,4 pour cent du total.

Les nouveaux codes créés en 2016 et en 2018, c'est-à-dire les examens préventifs, les vaccins, la contraception, les médecines alternatives et la procréation médicalement assistée ont représenté 2,5 pour cent.

L'annexe III donne une présentation détaillée des postes de dépenses.

► Demandes de remboursement

Les gestionnaires de sinistres de la Caisse ont traité 74 972 demandes de remboursement (BIT et CIF-OIT Turin confondus) en 2022 contre 69 209 en 2021, soit une augmentation de 8,3 pour cent. L'augmentation du nombre de demandes de remboursement est maintenant un indicateur significatif, car SHIF Online est disponible depuis plus de trois ans pour les fonctionnaires actifs et depuis plus de deux ans pour les retraités.

Le nombre moyen de demandes de remboursement déposées par chaque assuré de la CAPS a été de 5,8 en 2022 contre 5,6 en 2021.

Le nombre moyen de factures par demande de remboursement a été de 2,3 en 2022 contre 2,4 en 2021. Le nombre total de factures examinées a été de 169 146 en 2022 contre 163 993 en 2021, en augmentation de 3,1 pour cent.

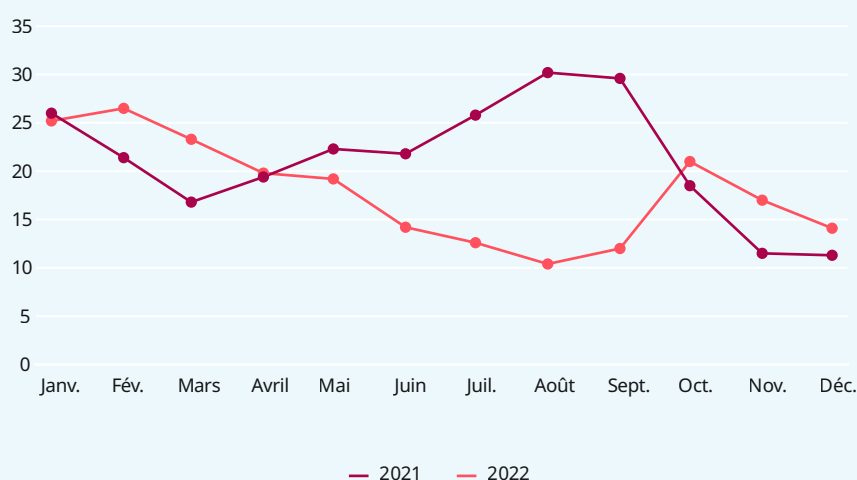
Au total, le nombre moyen de factures par assuré est demeuré stable, à 13 factures par assuré.

La répartition du nombre de demandes de remboursement entre actifs et retraités n'est plus un indicateur significatif, car il est influencé par le type de demandes déposées par les actifs (pratiquement uniquement sur SHIF Online) et par les retraités (environ pour moitié sur SHIF Online et pour moitié via le formulaire papier).

► Délai de remboursement

La figure 5 présente l'évolution mensuelle des délais de remboursement (le délai est calculé comme étant le nombre de jours entre la réception de la demande de remboursement par la CAPS et son traitement) au cours des deux dernières années.

► **Figure 5. Évolution du délai de traitement des demandes de remboursement en jours 2021-2022**



► Audit externe

L'Auditeur général des Philippines a effectué l'audit des comptes de l'exercice financier 2022 dans le cadre de l'audit général des états financiers du BIT. L'objectif de l'audit est de «vérifier que les cotisations sont exactes et complètes, que les prestations versées sont exactes et complètes, que les estimations relatives aux prestations restant à payer ont été correctement établies et que le Fonds de garantie de la CAPS est conforme aux instruments d'autorisation». Conformément à l'article 4.14 des Statuts administratif de la CAPS, les vérificateurs aux comptes ont soumis au Comité de gestion un rapport contenant leurs conclusions.

► Réunions du Comité de gestion

Le Comité de gestion s'est réuni 5 fois en 2022. Il a surveillé le fonctionnement du secrétariat et la situation financière de la Caisse.

► Réunions du Sous-comité permanent

Le Sous-comité permanent s'est réuni une fois en 2022 et a examiné trois cas spéciaux.

► Cas de fraude

Aucun cas de suspicion de fraude n'a été soumis aux auditeurs internes en 2022.

► **Annexe I. Bilan au 31 décembre 2022**
(en dollars E.-U.)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT		
Bilan au 31 décembre	2022	2021
Actif		
Dépôts à terme	6 338 890	5 799 699
Cash	6 338 890	5 799 699
Avances et autres sommes à recevoir	1 791 295	1 955 138
Moins: provision pour avances en suspens	(783 132)	(686 814)
Débiteurs	1 008 163	1 268 324
Auprès de Aberdeen Asset Management	71 647 555	77 657 994
Actifs dérivés	422 081	542 734
Placements	72 069 637	78 200 728
Total actif	79 416 689	85 268 751
Passifs		
Cotisations payées d'avance	759 201	839 509
Autres créanciers	1 214 810	1 904 499
Créanciers	1 974 011	2 744 008
Charges à payer au titre de créances non-éteintes	14 700 000	15 200 000
Passifs à payer	14 700 000	15 200 000
Total passif	16 674 011	17 944 008
Excédent de l'actif sur le passif	62 742 678	67 324 743
Fonds de garantie de la CAPS		
Report du solde de l'année précédente	67 324 743	71 198 910
Excédent (déficit) total pour l'année	(4 582 065)	(3 874 167)
Réserves et soldes des fonds	62 742 678	67 324 743

► **Annexe II. Relevé des recettes et des dépenses
pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022**
(dollars E.-U.)

► **Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT**

Relevé	2022	2021
Transactions d'exploitation		
Cotisations reçues	51 895 097	53 287 731
Personnel en activité	14 247 044	14 259 591
Personnel en activité - Organisation	14 172 898	14 213 626
Retraités/survivants	7 189 559	7 609 697
Retraités/survivants - Organisation	14 379 117	15 219 393
Volontaires	1 906 479	1 985 424
Prestations payées	50 490 731	55 122 699
Personnel en activité	15 315 645	15 228 625
Retraités/survivants	33 071 320	36 629 139
Volontaires	2 103 766	3 264 936
Excédent net (déficit) des cotisations par rapport aux prestations	1 404 366	(1 834 969)
Recouvrement auprès de tiers	147 329	1 302 883
(Augmentation)/diminution des charges à payer pour les sinistres non réglés	500 000	(200 000)
Coût du réseau de services de santé	(97 845)	(102 966)
(Augmentation)/diminution des provisions pour les avances	(96 318)	(30 988)
Gains/(pertes) de change	(149 648)	(92 208)
Revenus/(dépenses) divers	(1 129)	(347)
Excédent (déficit) net d'exploitation	1 706 755	(958 594)
Transactions relatives aux placements		
Intérêts et autres produits reçus	211 757	196 387
Gains (pertes) en capital sur les titres vendus	(39 521)	991 308
Gains/(pertes) latents sur investissements	(4 484 995)	(1 524 242)
Total	(4 312 759)	(336 547)
Gains/(losses) on currency position	(1 736 053)	(2 259 107)
Total	(1 736 053)	(2 259 107)
Revenu total de placement	(6 048 812)	(2 595 654)
Dépense		
Frais de gestion des investissements	223 646	250 638
Total des dépenses de placement	223 646	250 638
Revenu net (perte) des placements	(6 272 458)	(2 846 291)
Exédent net (déficit)	(4 565 703)	(3 804 886)
Gains (pertes) de réévaluation des actifs	(16 362)	(69 281)
Résultat total pour l'année	(4 582 065)	(3 874 167)

► Annexe III. Statistiques des prestations 2011-2022

(Y compris les prestations supplémentaires – en dollars E.-U.)

Nature des prestations	Code	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL		42 399 382	40 809 212	43 106 811	41 558 246	41 901 239	43 221 854	48 860 336	48 267 522	47 525 113	45 632 997	55 228 847	52 325 136¹
Honoraires de médecins	1,1	4 929 676	4 661 113	4 767 205	4 480 795	4 473 707	5 047 668	4 961 590	4 786 785	5 385 510	5 501 143	6 792 175	5 961 497
Laboratoire, radios et autres tests	1,3, 1,4	2 217 817	2 243 144	2 311 305	2 256 910	2 491 297	2 639 582	2 769 462	2 687 665	2 799 403	2 820 175	3 590 586	3 233 000
Réhabilitation fonctionnelle	1,5	1 151 743	1 143 581	1 189 967	1 125 600	1 148 132	1 245 805	1 310 896	1 323 009	1 197 503	1 066 108	1 420 636	1 299 149
Psychoanalyse et psychothérapie	1,7	714 299	649 615	764 895	776 136	629 457	672 856	686 244	672 542	738 168	780 088	1 048 334	1 027 013
Salle commune à prix forfaitaire	2,1	1 789 980	1 126 496	2 070 039	1 392 228	1 903 895	1 580 402	1 321 581	1 027 319	1 757 324	904 359	1 786 592	1 159 170
Frais de séjour en hôpital ou en clinique	2,2	1 916 222	1 625 248	1 671 556	1 631 168	1 763 703	1 659 150	1 844 624	1 696 037	1 624 923	1 414 243	1 631 970	1 572 913
Soins médicaux	1,2, 2,7	15 684 133	15 407 576	16 172 561	16 668 735	16 591 880	16 601 614	20 852 760	19 858 463	17 844 854	17 299 070	19 912 017	20 445 679
Convalescence postopératoire	2,3	164 941	154 050	252 751	289 704	322 107	323 550	518 182	481 489	603 229	388 494	631 196	562 818
Autres convalescences ou cures	2,4	16 878	12 643	9 626	10 917	10 431	2 677	0	0	14 891	2 514	2 498	9 002
Soins infirmiers	1,6, 2,5, 2,6	3 880 716	4 014 423	4 069 525	3 911 344	4 012 431	4 258 877	5 578 666	6 440 397	5 750 284	5 948 526	6 959 214	6 345 533
Médicaments prescrits	3	4 526 981	4 563 828	4 514 490	4 104 577	3 779 592	3 747 067	3 750 552	3 677 686	3 517 684	3 881 871	4 492 790	3 879 244
Soins dentaires	4	3 671 556	3 396 172	3 519 793	3 314 703	3 081 314	3 447 306	3 056 141	3 161 601	3 079 567	2 719 011	3 368 422	3 363 320
Appareils optiques: verres et montures	5,1	989 795	937 357	1 002 492	862 132	908 863	938 724	920 562	949 300	937 832	830 355	1 086 639	1 033 703
Appareils auditifs	5,2	217 430	266 158	233 590	219 673	244 491	283 098	296 193	305 737	369 867	273 599	393 103	342 481
Autres appareils	5, 5,3, 5,4, 5,5	297 681	324 026	300 222	279 289	323 131	310 452	336 353	383 726	441 441	369 475	451 287	399 020
Transports médicaux	6,1, 6,2, 6,3	195 381	242 131	228 888	207 188	188 039	216 141	303 499	234 443	264 691	255 164	292 968	343 855
Frais funéraires	7	34 153	41 651	27 904	27 148	28 772	38 061	26 192	40 759	49 421	42 890	56 447	57 159
Examens préventifs	8,1	0	0	0	0	0	208 822	326 838	399 048	516 793	476 617	623 835	608 449
Vaccins	8,2	0	0	0	0	0	0	0	16 779	101 156	116 252	138 627	136 936
Contraception	8,3	0	0	0	0	0	0	0	2 300	10 364	13 342	15 330	16 419
Médecines alternatives	9	0	0	0	0	0	0	0	79 046	323 705	339 786	390 638	354 915
PMA (Procréation médicalement assistée)	10	0	0	0	0	0	0	0	43 391	196 504	189 914	143 542	173 862

¹ La différence par rapport aux montants des relevés des recettes et des dépenses (annexe II) est due à la récupération des prestations versées comme avances pour frais médicaux imputables au service/tiers responsable



 **Une équipe engagée, motivée
et optimiste pour une Caisse solide,
solidaire et soutenue par ses assurés.**

CAPS

**Caisse d'Assurance pour la Protection
de la Santé du personnel**

Bureau international du Travail
4, route des Morillons,
CH-1211 Genève 22
Suisse
Tél.: +41.22.799.8507
SHIF@ilo.org